



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19
DÉROULEMENT DE JEU
NATIONAL LEAGUE ET SWISS LEAGUE
U20-ELIT ET U17-ELIT
(VERSION 1.2 / 24.09.2020)



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Le présent Concept cadre de protection a été élaboré par la Commission médicale sur mandat de la SIHF/NL&SL Operations.

Les personnes suivantes ont collaboré à l'élaboration du Concept cadre de protection :

Beat Villiger (direction), Gery Büsser, Walter Kistler, Jean-Claude Küttel, Daniele Mona, Lukas Weisskopf, Philipp Bohnenblust.

OBJECTIFS



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

OBJECTIFS

En 2020, le virus SARS-CoV-19 impacte notre vie et nos actions dans une ampleur inédite jusqu'ici. Le hockey sur glace n'en est pas épargné.

L'objectif premier de nous tous est de préserver notre santé en **adoptant un comportement responsable et en respectant les directives du Conseil fédéral**. Nous souhaitons toutefois également reprendre les matchs aussi rapidement que possible.

Les conditions cadres pour un retour à un championnat structuré nous sont imposées par le Conseil fédéral, les cantons et l'OFSP et doivent être régulièrement adaptées en fonction de la situation et de la stratégie. La présente version 1.0 du Concept de protection championnat a été rédigée le 14 juillet 2020 et complétée le 14 août 2020 **et le 24 septembre 2020 (passages en jaune)**. Elle peut faire l'objet d'adaptations régulières selon les prescriptions du Conseil fédéral et des cantons.

S'il est de notre responsabilité personnelle d'organiser chaque situation de notre vie en fonction de ces dispositions, nous devons également travailler de manière critique et innovante pour surmonter cette crise et nous développer jour après jour.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

OBJECTIFS

L'**objectif** est de permettre une reprise graduelle des activités de compétition ordinaires et de **contrôler la propagation du coronavirus**.

Cela requiert un **concept de protection** devant, d'une part, obligatoirement contenir les conditions prescrites et adaptées périodiquement par le Conseil fédéral et les cantons et, d'autre part, être praticable dans les différents contextes locaux des clubs. **Ce concept ne portera ses fruits que si les dispositions en matière de distanciation sociale et d'hygiène sont respectées par toutes et tous, joueurs et membres des staffs.**

Les conditions cadres sont strictement maintenues. La mise en œuvre est définie par chaque club en fonction de ses locaux et de ses possibilités et est régulièrement discutée et mise à jour avec les acteurs clés.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

APERÇU

Règles de comportement

Participation à l'entraînement uniquement sans symptômes

Symptômes de maladie

Distanciation sociale

Règles d'hygiène

Listes de présence / déclaration spontanée

Contenus

Suivi / traçage des contacts

Retours de voyages à l'étranger

Pays / régions à risque

Autres pays

Interlocuteurs

Club

Responsable cantonal

Concept du club

Tests PCR

Phase de préparation

Championnat

Concepts de protection propres aux clubs

Championnat

Infrastructure

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

APERÇU

Groupes de personnes

On ice

Off ice

Spectateurs / fans

Championnat on ice

Echauffement

Entrée des joueurs / accueil

Entrée des PF Top Scorers

Prise de congé

Honneurs / actions spéciales

Banc des joueurs / banc des pénalités

Entraînement

Concept de protection entraînement

Présence des médias à l'entraînement

Championnat off ice

Fonctionnaires

Restauration

Service médical

Interviews

Places des journalistes

Directives de la COS

Généralités relatives au déroulement de jeu

Matches amicaux / tournois

Arrivée au stade / départ du stade

Consommables

Vestiaire

Salles d'eau

Toilettes

Locaux de contrôle anti-dopage

RÈGLES DE COMPORTEMENT



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU PARTICIPATION UNIQUEMENT EN L'ABSENCE DE SYMPTÔMES

- Les joueurs ou les membres du staff présentant les moindres symptômes de maladie doivent rester chez eux et sont tenus de contacter immédiatement par téléphone le médecin d'équipe en charge et de respecter strictement ses instructions, conformément aux directives internes du club.
- Le médecin d'équipe décidera des examens nécessaires et des modalités thérapeutiques. En cas de suspicion de Covid-19, les recommandations de l'OFSP et des directions cantonales de la santé publique sont appliquées de manière systématique.
- Informations supplémentaires de l'OFSP



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

SYMPTÔMES DE MALADIE

Les symptômes typiques du Covid-19 sont :

- Toux (surtout sèche)
- Maux de gorge
- Insuffisance respiratoire
- Fièvre (37.5 °C), sensation de fièvre
- Douleurs musculaires
- Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût

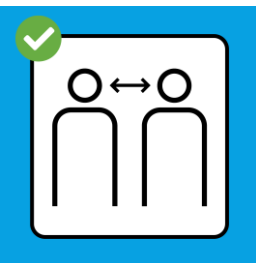
Plus rarement :

- Maux de tête
- Symptômes gastro-intestinaux
- Conjonctivite
- Rhume

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

DISTANCIATION SOCIALE

- Une infection avec le nouveau coronavirus est possible si l'on se trouve durant 15 minutes à moins de 1,5 mètre de distance d'une personne malade. En gardant la distance, on se protège et on protège autrui d'une infection.
- Lors du déplacement vers le stade, de l'arrivée à l'installation sportive, dans les vestiaires, lors des discussions d'équipe, dans les douches et les toilettes, après les entraînements et les matchs, lors du voyage de retour, etc., il convient de respecter, dans la mesure du possible, la distance de 1,5 mètre entre les personnes.



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE DE L'OFSP

- Lavage régulier des mains et/ou désinfection régulière des mains :
Les mains doivent être lavées soigneusement avec du savon avant et après chaque entraînement/match. En sus de la désinfection régulière avec de l'alcool, le lavage des mains joue un rôle décisif dans la prévention d'une infection au Covid-19.
- Avant et après les unités d'entraînement et les matchs :
Désinfection des mains et désinfection régulière des locaux et des installations par le personnel de la patinoire.
- Eternuer et tousser
Toujours dans un mouchoir ou le creux du coude afin de protéger l'entourage.

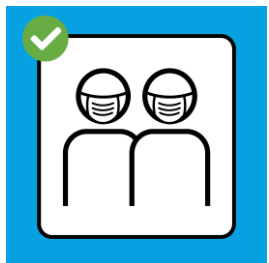


CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

RÈGLES GÉNÉRALES DE COMPORTEMENT

Suppression systématique des voies d'infection

- Portes d'entrée du virus :
Bouche/nez/muqueuses oculaires -> Ne pas se toucher le visage ! Si possible, ne pas porter de bijoux de main.
- Masques de protection :
Les masques faciaux hygiéniques sont importants, notamment s'il est impossible de respecter les règles de distanciation sociale. Si les masques peuvent réduire l'expulsion de gouttelettes lors de la respiration, d'une toux ou d'un éternuement, etc., ils ne peuvent l'empêcher complètement.

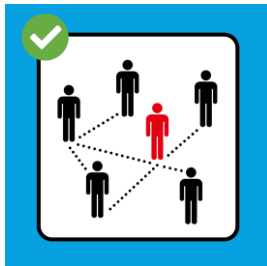


CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

APP SWISSCOVID

- Les joueurs et les membres du staff sont tenus d'utiliser l'app SwissCovid (voir page 24).
- Il est fortement recommandé aux autres personnes d'également utiliser l'app SwissCovid.

<https://ofsp-coronavirus.ch/application-swisscovid/>



RETOURS DE VOYAGES À L'ÉTRANGER



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU RETOURS DE VOYAGES À L'ÉTRANGER

En provenance de pays et/ou de régions pour lesquels la Confédération impose une quarantaine

(la liste de ces pays doit être régulièrement vérifiée sur le site web de l'OFSP)

- 10 jours de quarantaine à domicile
- Avant de retrouver l'équipe : Test PCR comme le reste de l'équipe et information sur les mesures d'hygiène/de distanciation en vigueur en Suisse

COVID-19 CONCEPT CADRE DE PROTECTION DÉROULEMENT DE JEU RETOURS DE VOYAGES À L'ÉTRANGER

En provenance d'autres pays

- Présence de symptômes :
Quarantaine jusqu'à ce que le résultat du test PCR soit connu ! Ensuite, procédure standard.
- Absence de symptômes (interrogation par le médecin d'équipe) : Test PCR et intégration à l'équipe, avec information sur les mesures d'hygiène/de protection.

TESTS PCR



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU TESTS PCR

Phase de préparation

- L'ensemble de l'équipe, y c. les membres du staff, est soumise à un test PCR avant le premier match amical.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

TESTS PCR

Championnat

- Tous les joueurs et les membres du staff et les arbitres sont une nouvelle fois soumis à un test (PCR) avant le début du championnat (à partir de trois jours avant le premier match de championnat ou de Coupe). Ce test de dépistage est obligatoire pour toutes les équipes de National League et de Swiss League. Le test de dépistage est recommandé pour les équipes U20-Elit et U17-Elit.
- Les informations générales relatives aux résultats des tests sont transmises à la NL&SL Operations dans le respect strict des dispositions en matière de protection des données.
- En cas de détection d'un cas positif, de nouveaux tests PCR sont effectués sur tous les joueurs et l'ensemble du staff, ainsi que sur toutes les personnes ayant eu un contact de 15 minutes au moins sans respecter la distance minimale et/ou sans porter de masque, en fonction de l'avis du service médical cantonal (selon le domicile de la personne infectée), qui peut également imposer les autres mesures telles que la quarantaine, etc.
- Les coûts des tests PCR effectués suite à la détection d'un cas positif ou en présence de symptômes suspects de Covid-19 sont pris en charge par la Confédération.
- Chaque club est libre de prendre des mesures et d'effectuer des tests supplémentaires.

**LISTES DE PRÉSENCE/
DÉCLARATION
SPONTANÉE**



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

LISTES DE PRÉSENCE / DÉCLARATION SPONTANÉE

Contenu de la liste de présence :

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Domicile
- Numéro de téléphone
- Adresse e-mail
- Période de la présence dans le stade et aux alentours du stade

Sur la liste de présence, chaque personne confirme être exempte de symptômes et n'avoir pas séjourné dans un pays et/ou une région à risque durant les 14 jours précédents (déclaration spontanée).

Les personnes ayant eu des contacts étroits avec une personne infectée peuvent être mises en quarantaine par l'autorité sanitaire cantonale.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

LISTES DE PRÉSENCE (TRAÇAGE DES CONTACTS)

Tenue de listes de présence afin de permettre le traçage des contacts étroits

- Sur demande de l'autorité sanitaire, les contacts étroits entre personnes doivent pouvoir être retracés durant les 14 jours suivants.
- Afin de simplifier le traçage des contacts, il convient de tenir en sus des listes de présence (entraînements, matchs, transports, rapports, séjours à l'hôtel, restauration externe, etc.).
- **Les joueurs et les membres du staff sont tenus d'utiliser l'app SwissCovid.**
- Les listes de présence englobent l'équipe invitée (définir un interlocuteur), les représentants des télévisions (téléchargement dans l'outil TV), les journalistes, etc.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

LISTES DE PRÉSENCE (TRAÇAGE DES CONTACTS)

Liste de présences des équipes invitées

L'équipe invitée transmet sa liste de présences au responsable Covid de l'équipe recevante par e-mail jusqu'à 12 heures avant le début du match au plus tard. Tous les joueurs et membres du staff qui seront présents sur place pour le match (y c. le chauffeur du bus) doivent figurer sur cette liste de présences. Les modifications éventuelles après le délai de 12 heures avant le début du match doivent être communiquées immédiatement (par e-mail). **Toutes les personnes voyageant avec l'équipe à un match à l'extérieur (joueurs, membres du staff, etc.) doivent être exempts de symptômes et ne doivent pas avoir séjourné dans un pays ou une région à risque durant les 14 jours précédents.**

Concept du club et documentation

Le concept global du club, avec documentation systématique des processus et listes de personnes/de présence, est important pas uniquement suite à la détection d'un cas de Covid-19 positif, mais également en ce qui concerne les conditions/décisions ultérieures prises par les médecins cantonaux.

INTERLOCUTEURS



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU INTERLOCUTEURS

Responsables

Chaque club est tenu d'annoncer les responsables suivants à la NL&SL Operations (jusqu'au 31 juillet 2020 au plus tard, à l'adresse nl_sl@sihf.ch) :

- **Préposé/e Covid-19 au sein de l'organisation**
Mise en œuvre des mesures de prévention lors des entraînements et du championnat
Interlocuteur/trice pour les autorités compétentes et la NL&SL Operations
- **Préposé/e Covid-19 au niveau médical**
Mise en œuvre des mesures médicales, notamment en ce qui concerne les personnes appartenant au groupe on ice
Interlocuteur/trice pour les autorités sanitaires cantonales

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU INTERLOCUTEURS

Responsabilité au niveau cantonal

La responsabilité incombant désormais aux directions de la santé publique des cantons, le service du médecin cantonal décide de l'imposition de mesures d'isolation et de quarantaine.

Interlocuteurs NL & SL Operations

- Denis Vaucher
079 790 90 60, denis.vaucher@sihf.ch
- Philipp Bohnenblust
079 448 62 83, philipp.bohnenblust@sihf.ch

CONCEPTS DE PROTECTION PROPRES AUX CLUBS



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

CONCEPTS DE PROTECTION PROPRES AUX CLUBS

- Sur la base du présent Concept cadre de protection Covid-19 pour le championnat, chaque club est tenu d'élaborer et de mettre en œuvre un concept de protection propre pour le championnat, en collaboration avec l'exploitant du stade.
- En ce qui concerne les domaines des spectateurs/des fans, de la billetterie, de la sécurité et de la gastronomie, chaque club est tenu d'élaborer un concept de protection propre « Infrastructure », en collaboration avec l'exploitant du stade et en tenant compte des dispositions cantonales en la matière.
- **Ces deux concepts de protection doivent être soumis à la NL&SL Operations (nl_sl@sihf.ch) et au département Officiating (sascha.kunz@sihf.ch) au plus tard cinq jours avant le premier match à domicile.**
- La responsabilité de la mise en œuvre correcte des concepts de protection incombe au club/à l'exploitant du stade concerné.

GROUPES DE PERSONNES



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

GROUPES DE PERSONNES

On Ice

Joueurs

Coaches/staff

Encadrants

Personnel médical

Fonctionnaires

Arbitres

Off Ice

Collaborateurs du club/de la Ligue

Fonctionnaires

Personnel du stade

Journalistes/représentants TV

Service sanitaire/d'urgence

Spectateurs / fans

Spectateurs / fans

Collaborateurs gastro

Personnel de nettoyage

Contrôle des billets

Ordre/sécurité

ENTRAÎNEMENT



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU ENTRAÎNEMENT

Voir le concept de protection existant pour l'entraînement du 4 mai 2020, en tenant compte des prescriptions officielles et des mesures de déconfinement.

- [Concept de protection pour l'entraînement](#)

Présence des médias lors de l'entraînement

- Les médias sont autorisés à assister aux entraînements. Le club est responsable de dûment documenter la présence des journalistes.
- Il convient de veiller au respect de la distance minimale prescrite.
- En ce qui concerne les interviews, d'autres mesures de protection (masques, séparateurs en plexiglas) sont recommandées.

GÉNÉRALITÉS RELATIVES AU CHAMPIONNAT



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU MATCHS AMICAUX / TOURNOIS DE PRÉPARATION

Matchs amicaux

- En ce qui concerne les matchs amicaux qui ne se jouent pas à domicile, le club recevant est tenu de veiller à ce que l'exploitant du stade dispose d'un concept de protection pour le stade en question et que ce concept soit soumis à la NL&SL Operations (nl_sl@sihf.ch) et au département Officiating (sascha.kunz@sihf.ch) au plus tard trois jours avant le match.

Matchs amicaux contre des équipes étrangères

- Il convient d'informer en temps opportun l'équipe adverse des mesures actuellement en vigueur et du concept de protection.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU MATCHS AMICAUX / TOURNOIS DE PRÉPARATION

Matchs amicaux/tournois de préparation joués à l'étranger

- Toutes les dispositions en vigueur en Suisse et à l'étranger doivent être respectées (conditions d'entrée dans les différents pays, quarantaine, etc.).
- Chaque club est responsable d'exiger préalablement le concept de protection de l'organisateur du tournoi et de l'exploitant du stade.

Tournois de préparation

- La NL&SL Operations exigera le concept de protection des organisateurs de tournois de préparation en Suisse et leur rappellera que ce concept doit être remis aux équipes participantes au plus tard trois jours avant le début du tournoi.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

ARRIVÉE AU STADE / DÉPART DU STADE

Equipe invitée

- Dans la mesure du possible, l'équipe invitée se rend au stade à bord de plusieurs bus/moyens de transport afin que les principes généraux de distanciation et d'hygiène puissent être respectés.
- Dans les bus, seule une place sur deux est occupée, si possible une rangée sur deux seulement. Si les règles de distanciation ne peuvent être respectées, le port du masque est obligatoire.
- Il convient de tenir une liste de présence et d'effectuer un contrôle des entrées pour chaque moyen de transport.
- Il convient de veiller à une désinfection suffisante des bus avant la montée à bord de l'équipe.
- Une attention toute particulière doit être accordée aux surfaces fréquemment touchées, comme les portes, les mains courantes, les boutons, etc.
- Il convient de se désinfecter une nouvelle fois les mains avant l'entrée au stade.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

ARRIVÉE AU STADE / DÉPART DU STADE

Equipe recevante

- Le déplacement doit s'effectuer individuellement en transports publics (port du masque obligatoire) ou avec un véhicule personnel (port de masque obligatoire si plus d'une personne présente dans le véhicule).
- Si l'équipe recevante s'est réunie avant de prendre le départ à bord du (des) bus d'équipe, les directives identiques à celles prévues pour l'équipe invitée s'appliquent.
- Il convient de se désinfecter les mains avant de monter à bord du bus et l'entrée au stade.
- L'équipe recevante veille à ce que des places de stationnement réservées en nombre suffisant soient disponibles pour les joueurs de l'équipe invitée et les membres du staff se déplaçant par leurs propres moyens.
- L'équipe invitée est tenue d'informer en temps voulu l'équipe recevante sur le nombre de places de stationnement requis.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU ARRIVÉE AU STADE / DÉPART DU STADE

Arbitres

- Le déplacement doit s'effectuer individuellement en transports publics (port du masque obligatoire) ou avec un véhicule personnel (port de masque obligatoire si plus d'une personne présente dans le véhicule).

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU CONSOMMABLES / ÉLIMINATION

- Il convient de veiller à ce que, dans la mesure du possible, seul du matériel personnel soit utilisé.
- Mettre à disposition du produit désinfectant en quantité suffisante, év. distribuer des bouteilles de désinfectant individuelles.
- Serviettes de sueur jetables sur le banc des joueurs, avec suffisamment de possibilités d'élimination (récipient à proximité du banc des joueurs).
- Les responsables du matériel travaillent toujours avec masque et gants.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU VESTIAIRE

- Pas de désinfection des crosses et des pucks.
- Pour protéger le responsable matériel, le nettoyage des maillots et év. des consommables doit s'effectuer dans le respect des mesures d'hygiène, en portant masque et gants (à jeter ensuite).
- **L'équipe invitée est responsable pour son propre matériel. Aucun matériel de l'équipe recevante n'est mis à disposition (exception : deux hometrainers pour l'échauffement/la récupération).**

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU VESTIAIRE

- Les prescriptions en matière de distanciation (1,5 m) et d'hygiène sont prioritaires.
- Si les règles de distanciation ne peuvent être respectées, le port du masque est obligatoire.
- Accès strictement limité : Seuls les joueurs et des membres du staff préalablement définis ainsi que les arbitres sont admis. Aucun visiteur n'est autorisé (s'applique également aux représentants des clubs et aux médias).
- Le temps de présence dans le vestiaire doit être réduit à un minimum.
- Les mains doivent être désinfectées avant toute entrée au vestiaire.
- Seule une place sur deux est occupée.
- Si cela n'est pas possible en raison de la taille du vestiaire, il convient d'organiser un vestiaire supplémentaire ou des alternatives (par ex. couloir, etc.).

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU VESTIAIRE

- Des gourdes et bouteilles individuelles sont obligatoires.
- Les aliments ouverts sont interdits (seuls des aliments/compléments alimentaires emballés individuellement sont autorisés ; veiller à la mise à disposition de possibilités d'élimination). La machine à café est obsolète.
- Les ventilateurs et souffleurs (par ex. pour sécher les gants) sont interdits. (Les sècheurs pour gants sont autorisés à l'extérieur ou dans un local bien aéré à l'écart des vestiaires)

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU VESTIAIRE

- Aération maximale avec apport d'air frais maximal durant l'absence des joueurs, aération après chaque utilisation et après chaque pause.
- Les locaux et les installations sont désinfectés (standard hospitalier) après chaque utilisation.
- Le staff médical/les responsables du matériel/le personnel de nettoyage et les préposés à l'élimination des déchets sont tenus de porter un masque et des gants de protection.

COVID-19 RAHMEN-SCHUTZKONZEPT SPIELBETRIEB

VESTIAIRES / LAMPES UV

- Pour réduire le risque de contamination par gouttelettes, les règles de distanciation (1,5 m) et d'hygiène sont la première priorité.
- Les plus récentes données scientifiques montrent toutefois que les aérosols (les micro-gouttelettes expirées restent en suspension dans l'air pendant plusieurs heures) jouent également un rôle important dans la contamination au Covid-19.
- La première mesure prophylactique pour réduire la concentration de virus Covid-19 dans les aérosols est l'aération continue et efficace des locaux, avec échange d'air et apport d'air frais plusieurs fois par heure.
- Une autre méthode appliquée depuis de nombreuses années pour désinfecter les aérosols et prouvée scientifiquement est l'utilisation de lampes UV modernes, facilement installables, sûres et peu onéreuses. En sus de l'effet préventif contre le virus Covid-19, ces lampes agissent également contre les virus grippaux ordinaires !
- Par conséquent, la Commission médicale recommande vivement à tous les clubs d'utiliser des lampes UV, en particulier dans des vestiaires ne pouvant être suffisamment aérés.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

SALLES D'EAU / DOUCHES

- Respecter les règles de distanciation.
- Seule une douche sur deux est utilisée.
- Echelonnement : Prévoir assez de temps.
- Le temps de présence doit être réduit à un minimum : Par ex. définition de groupes de 10 à 12 joueurs, qui prennent leur douche l'un après l'autre pendant 10 minutes au maximum.
- L'utilisation de sèche-cheveux/de föhns est interdite.
- Nettoyage/désinfection contrôlés (en particulier les surfaces de contact) et aération après chaque utilisation.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU TOILETTES

- Utilisation échelonnée.
- Seul un urinoir sur deux est utilisé.
- Des distributeurs de produit de désinfection pour les mains doivent être disponibles en nombre suffisant.
- Nettoyage/désinfection (notamment des surfaces de contact).

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU LOCAUX DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

- Respecter les règles d'hygiène et l'obligation de port du masque
- Les contrôleurs sont tenus de porter un masque et des gants (obligation du port de gants uniquement lors de la procédure de contrôle)
- Des possibilités de désinfection des mains doivent être disponibles en quantité suffisante
- Respect de la règle de distanciation de 1,5 m
- Echelonnage des tests
- Consommables jetables

CHAMPIONNAT ON ICE



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

ZONE D'ÉCHAUFFEMENT

Echauffement off ice (s'applique également à la récupération après le match)

- Dans la mesure du possible, en plein air et en petits groupes
- Si à l'intérieur : Respecter les règles de distanciation, conformément au concept de protection pour l'entraînement
- Lieux assignés à l'équipe recevante, à l'équipe invitée et aux arbitres (définis dans le concept de protection pour le championnat du club concerné)
- Désinfection des mains avant le retour au vestiaire

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

ZONE D'ÉCHAUFFEMENT

Echauffement on ice

- Une moitié de la surface de jeu définie pour chaque équipe
- Accès séparés ; si cela n'est pas possible, accès échelonné
- Désinfection des mains à la fin de l'échauffement

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU ENTRÉE DES JOUEURS / ACCUEIL AVANT LE MATCH

- Entrée échelonnée des équipes et des arbitres
- Si possible, accès séparés pour les équipes et les arbitres
- Les équipes restent dans leur moitié de la surface de jeu
- Alignement des équipes sur la ligne bleue ; salut sans contact corporel, d'un signe de la crosse
- Il est entièrement renoncé aux traditionnels rassemblements (« huddles ») et tapes dans les mains devant le but.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

ENTRÉE DES POSTFINANCE TOP SCORERS

- L'entrée des Top Scorers s'effectue selon la procédure (sans contact corporel)

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

PRISE DE CONGÉ APRÈS LE MATCH

- Après le match, les équipes s'alignent sur la ligne bleue (pour la distinction des meilleurs joueurs)
- Adieux d'un signe de la crosse
- Les équipes peuvent brièvement saluer les supporters (d'un signe de la crosse devant le kop). La remise de matériel aux supporters est interdite (par ex. puck, crosse)
- Pas de « fist bump », ni de poignée de main, même en portant des gants
- Retour dans le vestiaire sans contact avec les joueurs de l'équipe adverse
- Pas de discussions avec les fonctionnaires et les arbitres
- Les arbitres retournent dans leur vestiaire sans prendre congé

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

DISTINCTION DES MEILLEURS JOUEURS

- La distinction des meilleurs joueurs peut être effectuée dans le respect des règles de distanciation (pas de contact corporel).

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU DISTINCTIONS ET HONNEURS

- Les distinctions et les honneurs sont possibles avant le match, sans contact corporel et dans le respect des règles de distanciation

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

ACTIONS SPÉCIALES

- Les actions spéciales pouvant se dérouler dans le respect des règles de distanciation sont possibles (l'autorisation préalable par la NL&SL Operations est obligatoire)
- Certaines actions sont interdites (par ex. lancer de peluches)

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

BANC DES JOUEURS

- Accès séparés pour chaque équipe ; si cela n'est pas possible, l'accès s'effectue de manière échelonnée
- Pas d'obligation de port de masque pour les coaches et les joueurs sur le banc des joueurs
- Obligation de port de masque et de gants pour le personnel médical et les encadrants
- La disposition individuelle des joueurs sur le banc est autorisée
- Serviettes de sueur jetables (capacité d'élimination à proximité du banc des joueurs, récipient refermable)
- Gourdes personnelles

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

BANC DES PÉNALITÉS

- Les règles de distanciation et d'hygiène doivent être respectées et mises en œuvre à tout moment.
- En cas de forte affluence sur le banc des pénalités (plus de deux joueurs), tous les joueurs sont tenus de porter un masque. Le port du masque est également obligatoire pour les joueurs purgeant une pénalité disciplinaire de 10 minutes.
- Il est demandé aux arbitres de se désinfecter les mains régulièrement. Du désinfectant est disponibles pour eux au banc des pénalités/dans la cabine du chronométreur/la cabine vidéo.
- Les masques doivent être disponibles sur place, auprès du préposé au banc des pénalités.
- Le préposé au banc des pénalités remet les masques aux joueurs ou aux arbitres à l'aide d'une pincette.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU BANC DES PÉNALITÉS

- L'obligation du port du masque et de gants s'applique aux fonctionnaires aux bancs des pénalités.
- Les fonctionnaires sont chargés de l'élimination des bouteilles utilisées (à usage unique) et des serviettes jetables.
- Possibilité d'élimination doit être disponible (récipient refermable).
- Port de gants obligatoire pour la collecte et la remise des pucks.

CHAMPIONNAT OFF ICE



CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU FONCTIONNAIRES (CHRONOMÉTREUR, SPEAKER, ETC.)

- L'obligation du port du masque s'applique également dans la cabine du chronométrateur.
- Les speakers sont exemptés de l'obligation du port du masque. Le port du masque est toutefois recommandé. Le masque peut être retiré pour effectuer les annonces.
- Le microphone et tout l'équipement (système d'examen des images vidéo, ordinateur portable, etc.) doivent être désinfectés après chaque match. **Il convient de se désinfecter les mains avant et après le contact avec un écran tactile.**
- Le personnel doit être réduit à un minimum (aussi nombreux que nécessaire).

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU FONCTIONNAIRES (CHRONOMÉTREUR, SPEAKER, ETC.)

- Obligation de port du masque lors de tous les « contacts externes » avec les arbitres, les coaches, etc.
- Des masques en nombre suffisant doivent obligatoirement être disponibles dans la cabine du chronométrateur (examen des images vidéo).
- Une possibilité d'élimination doit être disponible dans la cabine du chronométrateur ou à proximité immédiate (récipient refermable).

COVID-19 RAHMEN-SCHUTZKONZEPT SPIELBETRIEB

JOUEURS SURNUMÉRAIRES OU BLESSÉS / MEMBRES DU STAFF

- Les joueurs surnuméraires ou blessés ne doivent pas se rendre aux matchs à l'extérieur (à l'exception des joueurs surnuméraires susceptibles d'être placés sur la feuille de match en dernière minute).
- En NL, un maximum de trois places sont réservées pour les membres du staff dans la tribune de presse (par ex. coach vidéo, entraîneur des gardiens, plus une personne). Seules ces trois personnes de l'équipe invitée sont autorisées de se rendre dans le vestiaire depuis la tribune de presse.
- En SL, un maximum de quatre places sont réservées pour les membres du staff dans la tribune de presse (par ex. statisticien, coach vidéo, entraîneur des gardiens, plus une personne). Un statisticien par équipe (recevante et invitée) doit être présent (exigence/directive de la NL & SL Operations). Seules ces quatre personnes de l'équipe invitée sont autorisées de se rendre dans le vestiaire depuis la tribune de presse.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU RESTAURATION APRÈS LE MATCH

Restauration au restaurant / dans la cantine (le concept de protection pour l'hôtellerie-restauration de la Confédération doit être strictement respecté)

- Le respect des règles de distanciation et d'hygiène est obligatoire et doit être contrôlé.
- Dans les locaux de restauration : 4 m² par personne et 1,5 m de distance.
- Les contacts avec les autres convives sont interdits.
- Les repas sont servis par du personnel portant masque et gants. Les buffets ou le libre-service sont interdits.
- Obligation de port du masque pour les joueurs et les membres du staff avant/après le repas.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU RESTAURATION APRÈS LE MATCH

Restauration depuis la caisse de cuisine dans le vestiaire

- Les repas sont servis par le personnel du staff portant masque et gants.
- Utilisation de couverts jetables ; les gourdes ou canettes/bouteilles en plastique personnelles sont autorisées.
- Une possibilité d'élimination doit être disponible (récipient refermable).
- Les arbitres se restaurent toujours dans leur vestiaire ou dans un local séparé, en respectant les règles de distanciation.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

SERVICE MÉDICAL

- L'infirmierie est conforme aux dispositions en matière d'hygiène et de distanciation.
- Le local est aéré et désinfecté après chaque utilisation.
- Le personnel médical porte un masque/une protection oculaire et des gants.
- Les équipes d'urgence locales sont équipées à tout moment conformément aux dispositions relatives au Covid-19.
- Le port du masque et de gants est obligatoire pour le personnel sanitaire et le personnel du service d'urgence durant les interventions.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU

INTERVIEWS

- La distance de 1,5 m et les règles d'hygiène doivent être strictement respectées à tout moment.
- Les interviews sur la surface de glace devant le tableau des sponsors sont autorisées. Un côté du tableau des sponsors est attribué à chaque équipe.
- La zone des interviews pour les journalistes des médias en ligne/de la presse écrite/des radios doit être définie par le club recevant. Les règles de distanciation doivent obligatoirement pouvoir être respectées (dans le cas contraire, obligation de port du masque pour les journalistes, en fonction de l'espace disponible).

COVID-19 CONCEPT CADRE DE PROTECTION DÉROULEMENT DE JEU

PLACES DES JOURNALISTES

- Les règles de distanciation et d'hygiène doivent être respectées sur les places des journalistes.
- Si les règles de distanciation ne peuvent être respectées, le port du masque est obligatoire.
- Les commentateurs TV et radio ne sont pas soumis à l'obligation du port du masque. Si les règles de distanciation ne peuvent être respectées, leurs places de travail doivent être protégées par des séparateurs en plexiglas.

COVID-19 CONCEPT CADRE DE PROTECTION DÉROULEMENT DE JEU MASCOTS

- Des mascottes ne sont pas autorisées.

CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT DE JEU DIRECTIVES DE LA COMMISSION ORDRE ET SÉCURITÉ

Les directives et recommandations de la COS figurant dans le « Concept cadre de protection pour l'infrastructure » sont en vigueur depuis le 14 août 2020.